

Saneray - chapelle St^e Radegonde -

1

Voir Cartulaire de l'Abbaye de
la Madeleine - de Châteaudun.

par E. Merlet et E. Jarry

membres de la Société Dunoise

- Châteaudun - sous Poullier - libraire

1896 -

Page 82 -

1217 -

Dotation par l'abbé de Saneray
de la chapelle de St Thomas de
Saneray

(suit un long texte en latin)

... ad servitium capellae Beati Thomae
de Saneray ...

Au bas de la page 83, un longue
note --

" La chapelle de St Thomas de Saneray
est beaucoup plus connue sous le vocable de
Sainte Radegonde. Un mémoire de l'année
1607 s'exprime ainsi : " Il est à noter
que cette chapelle est fondée soubs le nom^t
de Saint - Thomas et que l'autel de Saint -
Radegonde n'est que collatéral - Y ayant
trois autels en cette chapelle, ce n'est pas
un oratoire domestique, mais une chapelle,
dont le titre de Saint - Thomas est plus ancien,
mais celui de Saint - Radegonde a prévalu,
par l'usage populaire, comme celui de
Sainte - Geneviève à Paris, bien que l'église
soit fondée de Saint - Pierre et Saint - Paul,
Pour comprendre

l'importance de cette note, il faut nous reporter à un long procès entre les seigneurs de l'Épinay et les religieux de la Madeleine (de Châteaudun).

Jusqu'en l'année 1592, les pieux curés de Tannieray, religieux de la Madeleine, jouirent sans conteste de la chapelle de S^t Thomas et des revenus y attachés; mais, à cette époque, le sieur Pierre de Girard, seigneur de l'Épinay, ancien huguenot converti depuis la S^t Barthélemy, voulut s'approprier cette chapelle et en faire l'oratoire de son château de l'Épinay. Il mit lui-même le feu à l'ancienne chapelle, puis la fit reconstruire à ses frais sur son propre fonds et au dedans de sa basse cour. Il creusa un fossé pour interdire le passage aux gens du village.

Il détruisit l'antique statue de S^t Thomas et, par la violence et les menaces, se fit remettre les titres anciens de la chapelle, pour en anéantir tout vestige.

Le nouveau Prieur de Tannieray, Jean Cymard, se vit interdire l'entrée de la chapelle. Des chapelains particuliers furent nommés pour le service du châtelain... D'où

querelle avec les religieux de la Madeleine. L'enquête prouva le bon droit des religieux, mais le châtelain avait des protections en haut lieu. Il fallut céder - et la chapelle de S^t Thomas devint définitivement l'oratoire du château de l'Épinay, sous le nom de S^t Radegonde -- mais l'autorité ecclésiastique continua d'appeler le curé de Tannieray,

Curatus Sancti-Petri de Tannieray, cum
capella sua Sanctae-Radegondae, alias
Sancti-Thomas.